



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Question écrite n° 39441

Texte de la question

M. Stéphane Testé interroge Mme la ministre de la culture sur les capacités de la filière forêt-bois à assurer l'immense chantier de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Il lui indique que concernant la restauration à l'identique de la charpente et de la flèche, il est estimé qu'il faudra entre 1 000 et 1 500 chênes. Par ailleurs, cette restauration implique également la formation de charpentiers qui sont en nombre insuffisant dans le pays. Par conséquent, il lui demande si d'une part le Gouvernement a obtenu des garanties sur la livraison de ces chênes et d'autre part de lui faire part de l'avancée de la formation des charpentiers.

Texte de la réponse

Compte tenu de son ampleur, l'approvisionnement en matériaux du chantier de Notre-Dame suscite des inquiétudes légitimes dans l'ensemble des filières concernées par la conservation et la restauration des monuments historiques. Les objectifs sont cependant bien étudiés et les ressources nécessaires sont calibrées au plus juste. Les charpentes de la nef et du chœur de Notre-Dame de Paris dataient du Moyen Âge (XIIIe siècle), les charpentes du transept et de la flèche du XIXe siècle. La flèche était un chef-d'œuvre dans les domaines de l'architecture, de la charpenterie, de l'art et de l'ornementation, alliant prouesse technique et savoir-faire d'excellence. Ces savoir-faire, véritable patrimoine culturel immatériel, ont été maintenus vivants jusqu'à nos jours grâce aux chantiers de restauration des monuments historiques. La tradition du tracé dans la charpente française a été inscrite par l'Unesco en 2009 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cet art du trait désigne l'opération qui consiste à dessiner, en grandeur d'exécution, les projections horizontales et verticales, de telle sorte que l'appareilleur puisse découper les panneaux d'appareillage ou le charpentier faire tailler les pièces de bois. Dans le cas de la flèche de Notre-Dame, cet art du trait a été porté à un niveau d'excellence grâce à l'étroite collaboration de l'architecte Viollet-le-Duc avec son maître charpentier. Les volumes d'approvisionnement en bois pour le chantier de Notre-Dame restent limités : 1 000 arbres qui correspondent à l'équivalent du volume utilisé pour la reconstitution du bateau l'Hermione. La difficulté ne réside pas dans les volumes nécessaires, mais dans les dimensions exceptionnelles de certaines des pièces (19 mètres) qui seront sollicitées. La sélection des bois, l'abattage et le séchage sont organisés dès à présent. Un mécénat en nature est passé avec la filière France bois forêt pour la recherche des chênes dont 60 pièces remarquables. France bois forêt réunit les acteurs, publics et privés, du secteur extrêmement mobilisés dans toutes les régions de France en particulier le Grand Est, le Centre-Val de Loire, l'Île-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté. La presse nationale et locale s'est fait l'écho de ce mouvement remarquable au bénéfice de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Le métier de charpentier figure sur la liste des métiers d'art fixée par arrêté du 24 décembre 2015 dans le domaine de l'architecture et des jardins. La formation des charpentiers est un enjeu de longue date et plusieurs centres de formation (lycées, CFA, compagnons du Tour de France...) intègrent la question de la restauration des charpentes d'intérêt patrimonial dans un parcours menant du CAP à la licence professionnelle dans le cadre d'une formation en alternance. Par ailleurs, en 2021, 6 lauréats sont titulaires du baccalauréat professionnel « intervenir sur le patrimoine bâti », option charpente, soutenu par le ministère de la culture. Plus d'une dizaine de PME spécialisées dans le domaine de la charpente travaillent

régulièrement pour la restauration des monuments historiques. Toutes disposent de la qualification interprofessionnelle Qualibat charpente et structure en bois « Restauration de charpente du patrimoine » ou « Restauration de charpente des monuments historiques ». Afin de former de nouveaux artisans, l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris met en place dans le cadre de ses appels d'offres des clauses spécifiques pour inciter les entreprises à recourir à l'apprentissage. L'ensemble des métiers d'art et des métiers de la restauration seront valorisés tout au long du chantier de Notre-Dame et devraient permettre de susciter de nouvelles vocations.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Testé](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39441

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4636

Réponse publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 6017